

LE CHEMIN SYNODAL CONTINUE EN SUISSE

Rappel du chemin parcouru

« Depuis que le Saint-Père a initié ce synode en 2021, nous nous sommes engagés sur un chemin dont nous découvrons toujours plus la richesse et la fécondité. Nous avons écouté, attentifs à saisir dans les nombreuses voix ce que "l'Esprit dit aux Églises" (Ap 2,7). Le chemin a commencé par une large consultation du peuple de Dieu dans nos diocèses et nos éparchies. Il s'est poursuivi par des étapes nationales et continentales, dans la circularité d'un dialogue constamment relancé par le Secrétariat général du Synode à travers des documents de synthèse et de travail. La célébration de la XVI^e assemblée générale ordinaire du Synode des évêques – dans ses deux sessions – nous permet maintenant de remettre au Saint-Père et à toutes les Églises le témoignage de ce que nous avons vécu et le fruit de notre discernement, en vue d'un élan missionnaire renouvelé. Le chemin a été marqué à chaque étape par la sagesse du « sens de la foi » du peuple de Dieu. Pas à pas, nous avons compris qu'au cœur du *Synode 2021 2024. Pour une Église synodale. Communion, participation, mission*, il y a un appel à la joie et au renouveau de l'Église à la suite du Seigneur, dans l'engagement au service de sa mission et dans la recherche des moyens de lui être fidèle. » ([Document final](#), 26 octobre 2024)

La Suisse a participé à ce chemin synodal dès le début : d'abord dans les premières consultations lors de l'étape nationale, puis au travers des délégations présentes aux différents niveaux jusque dans les deux Assemblées synodales d'octobre 2023 et d'octobre 2024.

Cela devrait encourager maintenant toute l'Église en Suisse à poursuivre ce processus synodal, en accueillant les fruits de ce parcours recueillis dans le *Document final* de l'Assemblée synodale, approuvé formellement par le pape François dans une note datée du 24 novembre 2024 où il s'exprime ainsi :

« Maintenant, le chemin se poursuit dans les Églises locales et leurs regroupements, en s'appropriant le *Document final* qui a été voté et approuvé par l'Assemblée dans toutes ses parties le 26 octobre dernier. Je l'ai également approuvé et, en le signant, j'ai ordonné sa publication, me joignant ainsi au « nous » de l'Assemblée qui, à travers le *Document final*, s'adresse au saint Peuple fidèle de Dieu.

En reconnaissant la valeur du parcours synodal accompli, je confie maintenant à l'Église tout entière les orientations contenues dans le *Document final*, comme une manière de restituer ce qui a mûri au fil de ces années d'écoute et de discernement, et comme une référence qui fait autorité pour la vie et la mission de l'Église. »

Qu'est-ce que la Synodalité ?

La synodalité dans l'Église catholique désigne une manière de vivre et de fonctionner qui met l'accent sur la collaboration, l'écoute mutuelle et la participation de tous les membres de l'Église dans la mission et le discernement ecclésial. Ce concept tire son origine du mot grec *synodos*, qui signifie "chemin parcouru ensemble".

Dimensions principales de la synodalité :

1. **Communión.** La synodalité repose sur la conviction que tous les baptisés partagent une dignité et une responsabilité communes dans l'Église. Cela implique une unité dans la diversité, en respectant les différentes vocations et charismes.
2. **Participation.** La synodalité encourage l'engagement actif de tous dans la vie de l'Église et dans les processus de décision, en particulier à travers des assemblées ecclésiales, des conseils pastoraux, ainsi que des synodes locaux et universels.
3. **Mission.** La synodalité vise à discerner ensemble comment l'Église peut mieux accomplir sa mission d'annoncer l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, en s'adaptant aux besoins des personnes et aux défis contemporains.

Le pape François a fortement insisté sur la synodalité comme une dimension clé de la réforme de l'Église. Il y voit une manière de répondre aux défis actuels, en incarnant davantage l'esprit évangélique dans la gouvernance et les relations internes de l'Église. Le cœur du processus est l'écoute, la prière et le dialogue visant à parvenir à des décisions éclairées sous l'inspiration de l'Esprit Saint.

« Nous devons avancer sur ce chemin. Le monde dans lequel nous vivons, et que nous sommes appelés à aimer et à servir même dans ses contradictions, exige de l'Église le renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission. Le chemin de la *synodalité* est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire. »

(Pape François, [Discours lors de la commémoration du 50e anniversaire de l'institution du Synode des évêques](#), 17 octobre 2015)

PRÉSENTATION DU DOCUMENT FINAL

Le [Document final](#) du Synode des évêques 2021-2024, intitulé « Pour une Église synodale : communion, participation, mission », synthétise les réflexions et propositions issues de ce processus synodal. Ce document, approuvé par le pape François le 26 octobre 2024, est désormais une référence faisant autorité pour la vie et la mission de l'Église.

Le texte est structuré en cinq sections principales, chacune appelant à une forme spécifique de conversion au sein de l'Église :

1. **Conversion spirituelle** : Renouveler la vie de prière et la relation personnelle avec Dieu, en mettant l'accent sur l'écoute de l'Esprit Saint.
2. **Conversion relationnelle** : Favoriser des relations authentiques et fraternelles entre tous les membres du Peuple de Dieu, en surmontant les divisions et en promouvant l'unité.
3. **Conversion procédurale** : Améliorer les processus décisionnels au sein de l'Église, en assurant une participation plus large et transparente des fidèles.
4. **Conversion institutionnelle** : Adapter les structures ecclésiales pour qu'elles reflètent davantage la synodalité, en impliquant notamment les laïcs dans des rôles de responsabilité.
5. **Conversion missionnaire** : Renforcer l'engagement de l'Église dans sa mission évangélisatrice, en répondant aux défis contemporains et en témoignant de l'amour du Christ dans le monde.

Le pape François, dans la note accompagnant le document, souligne que ce texte fait partie du Magistère ordinaire du Successeur de Pierre et appelle à sa mise en œuvre créative, en relevant que des solutions plus inculturées peuvent être cherchées dans chaque pays ou région en fonction des traditions et des défis locaux.

Le Document final du Synode 2021-2024 constitue une feuille de route pour l'Église, l'invitant à une profonde transformation afin de mieux répondre aux exigences de la synodalité et aux défis du monde actuel.

« Le Concile Vatican II a présenté la *conversion ecclésiale* comme l'ouverture à une réforme permanente de soi par fidélité à Jésus-Christ : "Toute rénovation de l'Église consiste essentiellement dans une fidélité plus grande à sa vocation [...] L'Église au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre" (*Unitatis redintegratio* n° 6). Il y a des structures ecclésiales qui peuvent arriver à favoriser un dynamisme évangélisateur ; également, les bonnes structures sont utiles quand une vie les anime, les soutient et les guide. Sans une vie nouvelle et un authentique esprit évangélique, sans "fidélité de l'Église à sa propre vocation", toute nouvelle structure se corrompt en peu de temps » (Pape François, *La joie de l'Évangile*, n° 26).

COMMENT AVANCER CONCRÈTEMENT SUR CE CHEMIN SYNODAL

La phase de mise en œuvre du processus synodal concerne toute l'Église de Suisse, dans toutes ses dimensions : national, diocésain, cantonal, paroissial, linguistique, les différents groupes, mouvements, communautés religieuses, etc. Tous peuvent avancer en même temps, car l'Esprit Saint souffle partout.

La Conversation dans l'Esprit

Le Document final indique la direction du travail : « Nous demandons à toutes les Églises locales de poursuivre leur chemin quotidien avec une méthodologie synodale de consultation et de discernement en identifiant des moyens concrets et des parcours de formation pour réaliser une conversion synodale tangible dans les différentes réalités ecclésiales (paroisses, instituts de vie consacrée et société de vie apostolique, associations de fidèles, diocèses, conférences épiscopales, regroupements d'Églises, etc.). » (n° 9)

La méthodologie synodale de travail exercée et mise en avant par le processus synodal a été appelée la *Conversation dans l'Esprit*. « La conversation dans l'Esprit est un outil qui, même avec ses limites, s'est avéré fécond pour permettre l'écoute et le discernement de "ce que l'Esprit dit aux Églises" (Ap 2, 7). Sa pratique a suscité joie, étonnement et gratitude ; elle a été vécue comme un chemin de renouveau qui transforme les individus, les groupes et l'Église » (Document final, n° 45).

Cette *conversation dans l'Esprit* a été présentée largement dans l'*Instrumentum laboris* de la première assemblée synodale (n° 32 à 42). Un schéma l'a accompagné, que nous reproduisons en **Annexe 1**. Chaque niveau d'Église peut la pratiquer pour discerner ensemble ce que l'Esprit Saint suggèrera à chacun pour entraîner dans les bons changements, tout en développant la communion, la participation et la mission de tous.

« En vivant la conversation dans l'Esprit, en nous écoutant les uns les autres, nous avons perçu sa présence au milieu de nous. C'est la présence de Celui qui, en donnant l'Esprit Saint, continue à susciter en son peuple une unité qui est l'harmonie des différences » (*Document final*, n° 1)

Un exemple de déroulement est présenté en **Annexe 2**.

Former des animateurs

« Compte tenu de l'importance de la conversation dans l'Esprit pour animer le vécu de l'Église synodale, la formation à cette méthode, et en particulier l'enjeu d'avoir des personnes capables d'accompagner les communautés dans cette pratique, est perçue comme une priorité à tous les niveaux de la vie ecclésiale et pour tous les baptisés, à commencer par les ministres ordonnés, et dans un esprit de coresponsabilité et d'ouverture aux différentes vocations ecclésiales. La formation à la conversation dans l'Esprit est une formation à être une Église synodale » (*Instrumentum laboris* de la première assemblée synodale, n° 42).

Cette demande est très importante. Pour que le processus de discernement synodal puisse réussir, il faut des personnes capables de le conduire. Les organismes de formation présents en Suisse devraient veiller à mettre en place des moyens de former ces personnes, sachant que le meilleur apprentissage est la pratique répétée et l'expérience ainsi acquise.

Thèmes pour les échanges

Chaque niveau d'Église, chaque groupe, chaque communauté qui souhaite pratiquer le discernement communautaire, la *conversation dans l'Esprit*, peut prendre dans le Document final du Synode les thématiques qui les intéressent davantage. Afin de faciliter ce choix, un certain nombre de thèmes présents dans le *Document final* est mis à disposition dans l'**Annexe 3**.

PARTAGER LES FRUITS

Le Synode encourage l'échange des dons, le partage des fruits récoltés dans les différentes Églises locales. Ce que l'Esprit Saint aura suggéré à un endroit peut encourager et servir à un autre endroit. La Commission Synodalité pourrait permettre à chaque lieu d'Église à partager les fruits de ce processus synodal dans leur endroit et les réalisations concrètes qui auront été mises en œuvre. La Commission pourrait ainsi faire une présentation de ces fruits et discerner dans quel sens poursuivre et approfondir la dynamique synodale en Suisse.

Avançons dès lors résolument avec joie sur ce chemin, convaincus que Dieu a préparé beaucoup de beaux fruits qui pourront être découverts et cueillis à tous les niveaux de notre Église en Suisse.

« Chers frères et sœurs, ce que nous avons vécu est un don que nous ne pouvons pas garder pour nous. L'élan qui découle de cette expérience, dont le Document est le reflet, nous donne le courage de témoigner qu'il est possible de cheminer ensemble dans la diversité, sans se condamner l'un l'autre.

Nous venons de toutes les parties du monde, marquées par la violence, la pauvreté, l'indifférence. Ensemble, avec l'espérance qui ne déçoit pas, unis dans l'amour de Dieu répandu dans nos cœurs, nous pouvons non seulement rêver de paix mais nous engager de toutes nos forces pour que, peut-être sans trop parler de synodalité, la paix puisse être atteinte à travers des processus d'écoute, de dialogue et de réconciliation. L'Église synodale pour la mission a maintenant besoin que les paroles partagées soient accompagnées par des actes. Et c'est cela le chemin.

Tout cela est un don de l'Esprit Saint : *c'est Lui qui fait l'harmonie, Il est l'harmonie*. Saint Basile a une très belle théologie à ce sujet ; si vous le pouvez, lisez le traité de Saint Basile sur le Saint-Esprit. Il est l'harmonie. Frères et sœurs, que l'harmonie se poursuive alors que nous quittons cette salle, et que le Souffle du Ressuscité nous aide à partager les dons que nous avons reçus.

Et rappelez-vous - ce sont encore les mots de Madeleine Delbrêl - qu'"il y a des lieux où souffle l'Esprit, mais il y a un Esprit qui souffle en tous lieux". » (Pape François, Salutation finale de la deuxième Assemblée synodale, 26 octobre 2024).

Christophe Godel

Prêtre modérateur

Unité pastorale des Montagnes neuchâtelaises

3 février 2025

Annexe 1 : présentation schématique de la Conversation dans l'Esprit

La Conversation dans l'Esprit

Une dynamique de discernement dans l'Église synodale



Annexe 2 : Exemple de déroulement de la conversation dans l'Esprit

1. Distribuer à chacun le texte qui va être lu, idéalement extrait de la Parole de Dieu (Écriture Sainte ou Tradition) car déjà travaillé par l'Esprit, ainsi qu'un crayon ou stylo.
2. Invoquer l'Esprit Saint (par exemple avec la prière du Synode *adsumus* ou avec un chant).
3. Lire le texte de base : soit l'animateur du groupe, soit une autre personne qui lit bien.
4. Laisser 5 à 7 minutes de relecture personnelle : souligner l'écho de cette Parole en soi, ce qui retient l'attention, les idées qu'elle suggère.
5. Faire un tour de table où chacun partage 1 ou 2 éléments qui a particulièrement résonné en lui (sans commenter les interventions des autres). L'animateur aide à prendre la parole et respecter la consigne.
6. Redonner 2 à 3 minutes de silence pour relever ce qui a résonné plus fortement en écoutant les autres : les convictions qui ont grandi, les lumières nouvelles, les désirs de mise en pratique, ce que Dieu semble suggérer.
7. Petit partage sur ce qui a été spécialement retenu par chacun, la résolution avec laquelle il va repartir.
8. Prière finale de remerciement pour les lumières reçues.

Si c'est une rencontre de partage simple autour de la Parole de Dieu ou d'un autre texte, on peut s'arrêter là.

Si cela semble opportun, on peut ajouter après l'étape 5 un petit moment où celui qui le souhaite peut revenir sur ce qu'a dit quelqu'un, pour l'approfondir, pour amener un complément, pour partager un écho en soi, etc.

Le point 7 permet d'ancrer en soi les lumières reçues et stimuler à les mettre en pratique. Mais si le temps manque ou si l'on pense que c'est mieux de ne pas faire exprimer à haute voix les options gardées par chacun, on peut laisser tomber ce tour de table.

Si c'est une rencontre d'un conseil ou d'un groupe qui cherche à discerner le chemin pastoral à suivre dans tel ou tel domaine, on procède de la même manière jusqu'au point 6. Puis :

9. Deuxième tour de table où chacun partage ce qui a fait écho en lui en écoutant les autres, les convictions qui sont devenues plus fortes, les pistes qui apparaissent, etc.
10. Le responsable du groupe ou du conseil, celui qui a la responsabilité pastorale, essaie de dégager les convergences qui semblent se dessiner en écoutant les interventions des uns et des autres.
11. Temps d'échange sur ces pistes pour vérifier si elles rejoignent l'ensemble du groupe, pour préciser les convergences relevées, pour envisager la manière de les mettre en œuvre et déterminer quelles sont les prochaines étapes.
12. Décider de ce qu'il faut mettre en pratique *ad experimentum* pour vérifier si les éléments discernés se confirment *chemin faisant (synodos)*, ou s'il faut reprendre le sujet après quelques temps.
13. Prière finale de remerciement pour les lumières reçues.
14. Mettre en pratique !

A force de pratiquer la *conversation dans l'Esprit*, la méthodologie sera plus intégrée et permettra davantage de variantes. Les éléments le plus importants pour ce discernement de groupe sont le climat de prière, les temps de silence, l'écoute active de chacun, la prise de parole vraie et personnelle.

Le pape François souligne « ce qui correspond au style synodal avec lequel le ministère pétrinien s'exerce également : écouter, convoquer, discerner, décider et évaluer. Et dans ces étapes, les pauses, les silences, la prière sont nécessaires. C'est un style que nous apprenons ensemble, petit à petit. L'Esprit Saint nous appelle et nous soutient dans cet apprentissage, que nous devons comprendre comme un processus de conversion » ([Salutation finale](#) de la deuxième Assemblée synodale, 26 octobre 2024).

Annexe 3 : Thèmes pour les partages en groupe

Voici des thèmes importants présents dans le *Document final* du Synode.

Le cœur de la synodalité

- Conversation dans l'Esprit : n° 1, 7, 10, 45, 104-105
- Baptême comme fondement : n° 15 et 21
- Église, Peuple de Dieu : n° 15-18, 31
- Initiation chrétienne : n° 21, 24-26, 117, 141-142
- Liturgie et synodalité : n° 26-27, 142, 153
- Signification et dimensions de la synodalité : n° 28 et 30
- Synodalité comme *modus vivendi et operandi* de l'Église : n° 31 à 33
- De nouvelles relations : n° 34, 50-51
- Harmonie des différences : n° 1, 42, 69, 154
- Prophétie de l'Église dans le monde : n° 19-20, 47-48
- Spiritualité synodale : n° 43 à 46
- Formation à la synodalité : n° 141 à 144
- Marie, guide de synodalité : n° 29 et 155

Charismes, vocations et ministères pour la mission

- Charismes et vocations de tous : n° 57-58
- Époux et familles : n° 35 et 64
- Femmes dans l'Église : n° 36, 52, 60, 77
- Enfants et personnes handicapées : n° 61 et 63
- Jeunes et monde numérique : n° 62, 113, 149
- Vie consacrée : n° 65 et 118
- Ministères laïcs : n° 66, 75-77
- Évêques : n° 68 à 71
- Prêtres : n° 68, 72, 74, 121
- Diacres : n° 68 et 73
- Ecoute et ministère de l'écoute : n° 78

Les processus et les organes de participation

- Discernement ecclésial : n° 81 à 86
- Processus de décision : n° 87 à 94
- Transparence, rendre-compte et évaluation : n° 95 à 102
- Les conseils, organes de participation : n° 103 à 106
- Assemblées ecclésiales : n° 107 et 127

Echange de dons

- La paroisse : n° 117
- Migration et échange de dons : n° 112, 120-121
- Œcuménisme : n° 23, 40, 122, 137-139
- Dialogue avec les autres religions : n° 41 et 123
- Conférences épiscopales : n° 124 à 125

Il y a encore d'autres thèmes qui pourraient être extraits du Document final.